

**UNE MÈRE RETROUVÉE
PENDUE, SES DEUX FILLES
EN ÉTAT DE DÉCOMPOSITION**

**DJELFA
SOUS LE CHOC**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5054 | Mercredi 10 juillet 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**DÉLIVRANCE DES PERMIS
DE CONDUIRE BIOMÉTRIQUES**

**VERS SA
GÉNÉRALISATION**

Page 3

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

L'HÉCATOMBE SUR NOS ROUTES

Page 5



LE CONSTRUCTEUR DÉVOILE LES DÉTAILS DU PROJET



HYUNDAI S'IMPLANTE EN ALGÉRIE

Page 12

SAISON ESTIVALE

**LE NOMBRE DE NOYADES
INQUIÈTE DÉJÀ !**

Page 2

PRODUITS ELECTROMÉNAGERS EN ALGÉRIE

**HAIER PRODUIRA
UNE LARGE GAMME**

Page 4

DESTINATION ALGÉRIENNE EN TUNISIE

**LE RUSH ATTENDU
EN MI-JUILLET**

Page 5

ÉTUDIANTS ALGÉRIENS EN FRANCE

Une présence en constante augmentation

À l'approche de la rentrée universitaire, Campus France fait état du nombre des étudiants internationaux qui ont fait le choix de poursuivre leurs études à l'Hexagone. Comme chaque année, l'organisme chargé de la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger a dévoilé les chiffres clés de l'année 2024, en matière de mobilité étudiante.

Selon ces chiffres, la France demeure une destination de choix pour les étudiants internationaux qui ont décidé de poursuivre leurs cursus à l'étranger. Campus France fait état de 412.000 étudiants étrangers, sur le territoire français. Soit une augmentation de 3% en an et de 17% en cinq ans.

L'Algérie parmi les principaux pays d'origine des étudiants étrangers en France

Les chiffres clés de Campus France se concentrent sur l'année universitaire 2022-2023. Durant cette période, les étudiants originaires de l'Europe, d'Afrique subsaharienne et de l'Afrique du Nord sont les contingents les plus importants de la mobilité étudiante en France. En effet, dans le classement des nationalités les plus présentes dans les universités françaises, les Marocains arrivent en tête de cette liste, avec un total de 45.162 étudiants, suivis par les ressortissants algériens qui occupent la deuxième place de ce podium avec un total de 32.147 étudiants, inscrits dans les universités et écoles françaises. Soit une hausse de 4% en un an et de 5% en cinq ans. Par ailleurs, dans la troisième place de ce podium arrivent les Chinois avec un total de 25.605 étudiants qui choisissent la France pour poursuivre leurs cursus universitaires.

La mobilité étudiante dans le monde en hausse

Campus France souligne dans son rapport annuel que la mobilité étudiante est répartie à la hausse après la crise pandémique du Covid-19. Durant cette période, le nombre d'étudiants internationaux a stagné, en raison des différentes politiques restrictives de plusieurs pays. Un constat confirmé par les données de l'institut des statistiques de l'Unesco, d'Eurostat et de l'OCDE. En revanche, depuis 2021, ces différents rapports témoignent d'une hausse significative du nombre des étudiants internationaux. En effet, ces derniers sont revenus plus massivement dans les différents pays d'accueil, dont la France, qui demeure une destination de choix pour ces étudiants étrangers.

R. N.

FORUM NATIONAL SUR L'ACTIVITÉ AGRICOLE EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

Saïd Zerb donne le coup d'envoi

Le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zerb, a supervisé l'ouverture du 7e forum national sur « l'activité agricole en milieu pénitentiaire, qui se poursuivra jusqu'au 11 juillet 2024 à l'Institut national de la vulgarisation agricole (INVA).

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans son allocution, Saïd Zerb a souligné que l'emploi des détenus dans les activités agricoles vise à leur réinsertion sociale en leur offrant une formation professionnelle appropriée qui les qualifie pour l'emploi après leur libération.

Il a ajouté qu'ils bénéficient des dispositions de la législation du travail et de la protection sociale, puisque l'administration s'acquitte des primes de cotisation comprises entre 2 et 7% à la Caisse nationale d'assurance sociale pour les accidents du travail et les maladies professionnelles, et que le détenu se voit remettre, le jour de sa libération, un certificat de travail sans référence à sa période d'incarcération.

Saïd Zerb a ajouté que le secteur pénitentiaire compte 27 investissements agricoles, dont 13 institutions environnementales ouvertes et 14 ateliers agricoles adjacents aux institutions pénitentiaires, couvrant plus de 500 hectares de terres agricoles à travers le territoire national.

« Le secteur utilise les dernières techniques d'irrigation et de traitement et un suivi technique assuré par des spécialistes et des ingénieurs en agriculture », a déclaré le directeur, expliquant que l'ob-



jectif du secteur, en coopération avec les autorités locales, est d'étendre la superficie à plus de 2.000 hectares au cours des cinq prochaines années, avec la possibilité d'employer davantage de détenus dans ce domaine. Grâce au travail pénal, a-t-il dit, ces investissements agricoles ont enregistré des résultats remarquables, notamment la plantation de plus de 100.000 arbres fruitiers (oliviers, palmiers, pommiers, agrumes et autres fruits).

Outre l'agriculture sous-serre, la production florale, l'apiculture, la production d'œufs et de viande de poulet, l'élevage et la pisciculture en eau douce, qui est une expérience modèle nécessitant un accompagnement et un soutien de la part des autorités compétentes.

Dans le cadre de l'accord-cadre entre le ministère de la Justice et le ministère de l'Agriculture, 12.483 détenus ont été

inscrits en formation agricole, soit 17% des détenus en formation professionnelle, ce qui se traduit par l'emploi de 4.799 détenus dans des activités agricoles au cours de la saison 2023, dont 3.740 dans des établissements en milieu ouvert et 1.059 dans des ateliers agricoles.

12.483 détenus en formation agricole

Dans le cadre de l'accord de coopération avec le ministère de la Pêche, 1.321 détenus ont été inscrits dans des formations liées à la pêche et à l'aquaculture, avec la construction de 37 aquariums et l'application de la technologie « Géomembrane », en plus de développer des projets de pisciculture, de poulets de ponte, d'élevage, d'agriculture de plein champ et d'apiculture.

C. A.

SAISON ESTIVALE

Le nombre de noyades inquiète déjà !

PAR IDIR AMMOUR

L'Algérie est affectée ces derniers jours par une canicule avec des températures des plus chaudes jamais enregistrées auparavant. En effet, cet épisode de forte chaleur qui s'est mis en place ces derniers jours n'a pas été sans conséquences sur les vies humaines et l'espace végétal à travers presque le territoire national. En effet, outre les feux de forêts qui ont encore une fois refait surface à travers certaines régions du pays et les accidents de la circulation qui semblent ne connaître aucun répit, l'autre phénomène qui s'invite à chaque saison estivale, ce sont les cas de noyade qui continuent à anéantir des vies et à briser d'innombrables familles. Initialement, ils sont là pour se détresser, partager quelques moments de plaisir avec la famille ou des amis. Malheureusement, chaque année que Dieu fait, ça vire au drame avec des bilans macabres des décès qui donnent des sueurs froides. Il ne se passe pas, désormais, un jour sans que nous apprenions la mort de personnes qui ont perdu la vie par noyade.

En effet, à peine la saison estivale annoncée, le phénomène fait déjà ses victimes et

brise d'innombrables familles. Un lourd bilan a été répertorié ces derniers jours et la rentrée sociale n'est pas pour demain. Les équipes de la Protection civile ne connaissent pas de répit. Le constat est éloquent à travers l'ensemble des villes côtières en attendant les bilans officiels.

Par ailleurs, 12 personnes sont décédées par noyade dans des plages interdites à la baignade, et en dehors des horaires de surveillance, à travers les wilayas de Skikda, Tipasa, Aïn-Témouchent, Mostaganem, Jijel, notamment à Béjaïa où deux personnes ont péri noyées.

À ce rythme, nous allons peut-être dépasser la barre des décès enregistrés durant les saisons précédentes.

Le plus alarmant c'est le nombre de personnes secourues jusqu'à maintenant. Pas moins de 858 interventions ont été enregistrées ces derniers temps dont des cas de noyade au niveau de plusieurs plages du territoire national ayant permis de sauver 491 personnes en quelques jours seulement.

A Noter que pour le mois de juin, les agents de surveillance ont effectué 1.302 interventions qui ont permis de sauver de la noyade 699 personnes et de prodiguer les premiers secours à 365 autres au

niveau des centres de surveillance, alors qu'il a été enregistré le décès de 14 personnes, dont 11 sur les plages interdites à la baignade", selon la Protection civile. Là, il y a lieu de noter que selon les statistiques, la majorité des noyades enregistrées à travers le pays ont eu lieu sur des plages interdites à la baignade ou en dehors des heures de surveillance des secouristes de la Protection civile.

À cela s'ajoute le fait que le spectre de la mort ne rôde pas uniquement sur notre vaste littoral. Il frappe et fait des victimes, chaque année, dans de nombreuses wilayas, notamment celles du Sud, des Hauts-Plateaux et de l'intérieur du pays surtout au niveau des plans d'eau (barrages, bassins d'irrigation et oueds). Ajoutez à cela, la forte affluence des estivants sur les plages dont la majorité ne sait pas nager, ce qui entraîne un grand nombre de noyades.

A noter que les organisations de la société civile ont intensifié les opérations de sensibilisation aux risques de noyade dans les plages et les plans d'eau, suite à la hausse du bilan des morts, jugeant impératif de conjuguer les efforts pour diffuser la culture de la prévention contre ces accidents.

I. A.

STATUTS PARTICULIERS DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Saihi annonce du nouveau

En marge de l'inauguration des nouveaux services et unités de soins au Centre hospitalo-universitaire Hassan-Hassani à Beni Messous, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a insisté sur la nécessité d'une prise en charge totale des patients, compte tenu des moyens humains et matériels mis à disposition et même des équipements de pointe pour la détection des tumeurs.

PAR LAKHRDARI BRAHIM

Il a insisté sur la disponibilité des chirurgiens dans toutes les spécialités, notant la présence de 35 chirurgiens au niveau des hôpitaux du Sud.

Sur un autre registre, le ministre a révélé que les statuts particuliers des travailleurs de la Santé se trouvent actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement.

Selon le ministre, ces textes de loi font l'objet de « certaines corrections, notamment dans leur traduction en langue arabe, afin d'éviter tout équivoque et contradiction ». Affirmant que les textes de loi sont finalisés et seront publiés incessamment, le ministre a souligné que « pour la première fois, nous avons un texte de Loi qui valorisera les médecins, les infirmières et le personnel de la santé ».

Selon le ministre, le secteur de la santé connaîtra, pour la première fois depuis 1962, une transformation majeure, notamment après avoir pris en charge l'aspect moral des travailleurs du secteur de la santé, en valorisant leur rôle à travers des clauses et articles contenus dans le statut



particulier, ce qui n'existait pas auparavant, puisque, explique-t-il, la carrière professionnelle était uniquement liée à la promotion et à l'évolution sur le plan financier sans prendre en compte les aspects centraux relatifs à la carrière professionnelle.

« Cette nouvelle stratégie tiendra compte, précise-t-il, de tous les aspects liés au parcours professionnel, notamment les diplômés, l'expérience professionnelle, la formation et autres, afin que les corps médical et paramédical et tous les travailleurs du secteur puissent exercer confortablement. »

Dans ce contexte, il a affirmé que le secteur de la santé a connu une évolution financière remarquable depuis 2021, qui a permis à plusieurs communes à travers le pays de bénéficier d'au moins cinq nouvelles structures de santé. Ainsi, le nom-

bre total de structures de santé au niveau national a dépassé 603 structures de santé, ce qui a rendu impératif pour le ministère de renforcer la formation et le recrutement afin d'assurer une couverture sanitaire complète dans toutes les régions du pays. Le premier responsable du secteur de la santé a mis en avant l'intérêt de son département ministériel pour l'amélioration de la performance et de la qualité des prestations assurées par le secteur à travers ses structures, le plaçant ainsi dans le champs du développement et de la modernité, notant à l'occasion les capacités de l'Algérie et les ressources humaines qui dépassent les normes internationales en matière de couverture sanitaire.

Il a également mis en exergue les acquis réalisés par le secteur au cours des dernières années.

L. B.

DÉLIVRANCE DES PERMIS DE CONDUIRE BIOMÉTRIQUES

Vers sa généralisation

PAR RANIA NAILI

Depuis le 5 juillet, le ministère de l'Intérieur a entamé le processus de généralisation de la délivrance des permis de conduire biométriques dans toutes les communes du pays.

Le communiqué du ministère précise que le processus intervient après avoir été limité aux sièges de wilayas, depuis 2019,

puis aux sièges de dairas, depuis décembre 2023. En conséquence – ajoute le communiqué – toutes les communes du pays seront chargées de la délivrance des permis de conduire biométriques conformément aux conditions légales applicables, qu'il s'agisse de nouveaux demandeurs de permis ou de demandes de renouvellement de permis de conduire classiques expirés, ainsi que de ce qui s'y rap-

porte à l'inclusion de nouvelles catégories sur le permis de conduire. Le ministère a confirmé que les permis de conduire classiques restent valables jusqu'à l'expiration de leur période de validité.

Il convient également de noter qu'à ce jour, plus de quatre millions et demi de permis de conduire biométriques ont été délivrés.

R. N.

EN FIN DE MISSION EN ALGÉRIE

L'ambassadrice d'Allemagne reçue par Ahmed Attaf

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, hier, l'ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, Elisabeth Wolbers.

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre intervient dans le cadre de la tournée d'adieu de la diplomate allemande, en fin de mission en Algérie.

R. N.

MISE EN PLACE D'ANNEXES DES TRIBUNAUX

Contribuer « au rapprochement justice-citoyen »

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé, lundi soir à M'sila, que la mise en place d'annexes de tribunaux dans de nombreuses régions du pays contribuera de manière significative à rapprocher la justice du citoyen.

Le ministre, qui venait d'inaugurer une annexe de tribunal à Aïn El Hadjel, structure relevant du tribunal de Sidi Aïssa, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de M'sila, a précisé que ces annexes « faciliteront le droit de recours à la justice et rapprocheront la justice du citoyen, tout en épargnant aux justiciables les désagréments des déplacements ».

Tabi a ajouté, dans le même contexte, que « l'intensité de l'activité judiciaire, les statistiques enregistrées dans les tribunaux et l'aspect géographique ont été pris en compte dans la mise en place de ces annexes dotées de tous les moyens permettant une activité judiciaire normale, en attendant l'ouverture de tribunaux à part entière ».

Le ministre a appelé les personnels de son secteur à « bien prendre en charge les citoyens » et à « élever leur performance pour la mettre au diapason de l'évolution du secteur afin de servir au mieux l'intérêt général ».

Abordant la question de la réalisation d'infrastructures judiciaires, M. Tabi a

appelé à « éviter les erreurs précédemment enregistrées en matière d'exécution et à exercer un suivi constant des différentes étapes de la réalisation ».

Le ministre de la Justice avait entamé sa visite de travail dans la wilaya de M'sila en inspectant, à Sidi Aïssa, le terrain d'assiette du projet de réalisation du nouveau tribunal, avant d'inaugurer l'annexe d'Aïn El Hadjel.

Tabi, qui avait également posé la première pierre d'un club des avocats au chef-lieu de la wilaya, a poursuivi sa visite, mardi, en inaugurant à M'sila, Ouled Derradj et Ben Srour de nouvelles structures relevant de son secteur.

R. N.

DIPLOMATIE

L'ambassade d'Algérie à Moscou célèbre le 62^e anniversaire de l'indépendance

L'ambassade d'Algérie à Moscou a organisé une cérémonie à l'occasion du 62^e anniversaire de l'Indépendance, en présence d'un grand nombre de membres de la communauté nationale résidant en Russie.

L'ambassadeur d'Algérie à Moscou, Boumédiène Guennad, a présidé cette cérémonie, organisée au siège de l'ambassade à l'occasion du 62^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale (5 juillet 1962). Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie a mis en avant les immenses sacrifices consentis par le peuple algérien durant 132 ans d'une résistance inébranlable à l'occupation française pour arracher la liberté et l'indépendance, rappelant le lourd tribut versé par les Chouhada pour le recouvrement de la souveraineté nationale. Il a également évoqué la bravoure du peuple algérien dans sa résistance face à cet occupant tyrannique, qui a subi de lourdes pertes malgré sa supériorité militaire, rappelant à cet égard la cruauté et les pratiques inhumaines de l'occupation envers les Algériens et sa politique de la terre brûlée dans les villes et villages algériens. Par ailleurs, un match de football a été organisé par les enfants de la communauté algérienne à Moscou, tandis que des enfants, arborant les couleurs nationales, ont entonné des chants patriotiques et récité des poèmes glorifiant la Révolution algérienne et exaltant l'amour de la patrie.

R. N.

GLISSEMENT DE TERRAIN

Fermeture temporaire de la RN 33 à Tikjda

La route nationale n° 33, reliant Bouira à Tikjda, a été fermée à la circulation hier suite à un glissement de terrain survenu sur le point kilométrique RN 33 à Tikjda, a-t-on appris hier auprès des services de la Direction des travaux publics.

"La route nationale N° 33 a été fermée à la circulation depuis lundi à cause des travaux d'un glissement de terrain survenu sur le point kilométrique 33 à Tikjda", a expliqué à l'APS le directeur des travaux publics (DTP), Noureddine Gasmi. Le même responsable a fait savoir que suite à ces travaux, la circulation automobile a été déviée vers l'ancienne route nationale 33 AT. "Nous présentons nos excuses aux usagers de la route pour ces désagréments causés par ces travaux indispensables pour traiter ce glissement de terrain et éviter tout danger aux automobilistes", a indiqué M. Gasmi. Les travaux de réhabilitation et de traitement de ce glissement ont été confiés à l'entreprise publique "Sapta" pour un montant de 50 millions de dinars et pour un délai ne devant pas dépasser les trois mois, selon les détails fournis par le même responsable. "Nous allons effectuer des travaux profonds sur le sol pour placer des pieux et pour stabiliser le sol" a encore expliqué le directeur des travaux. A propos d'une opération similaire pour traiter un traitement de terrain survenu également il y a quelques mois sur la route nationale n° 15 à Aghbalou (est de Bouira), M. Gasmi a précisé que les études sont achevées, ajoutant : "Nous avons lancé les cahiers de charge pour entamer les travaux selon les normes." Une enveloppe financière de l'ordre de 50 millions de dinars a été alloué à ce projet, qui, selon le même responsable, "devra démarrer bientôt". "La route nationale n° 15 est actuellement ouverte à la circulation, après avoir effectué des travaux temporaires en attendant de trouver une solution définitive et efficace", a encore expliqué le directeur des travaux publics.

R. N.

ALGER

2 personnes arrêtées et près de 15 kg de kif traité saisis

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, sont parvenus à arrêter deux personnes et à saisir environ 15 kg de kif traité.

Le communiqué de la Sûreté d'Alger a indiqué, ce mardi dans un communiqué, que cette affaire faisait suite à l'exploitation d'informations indiquant la présence de suspects dans plusieurs quartiers de la capitale. En conséquence, la police judiciaire a ouvert une enquête sur ces informations, et l'identité des deux suspects a été déterminée. L'enquête a permis l'arrestation des deux suspects, ainsi que la saisie de 14 kg et 900 grammes de kif traité, ainsi que d'un véhicule touristique servant au transport de toxines.

Les deux suspects ont été déférés devant le parquet régional compétent dans une affaire de détention, vente, mise en vente, achat en vue de vendre, stocker et transporter illégalement de la drogue dans le cadre d'un groupe criminel transnational.

R. N.

PÊCHE AU THON ROUGE

Des inspecteurs algériens honorés



Des inspecteurs de pêche nationaux ayant pris part à l'opération d'inspection internationale de la campagne de pêche au thon rouge 2024, une première mission du genre pour l'Algérie, ont été honorés hier à Alger, à leur arrivée à bord du navire scientifique Grine-Belkacem, utilisé pour assurer cette mission.

PAR RIAD EL HADI

A l'occasion, le secrétaire général du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Mohamed Bengrina, a félicité les quatre inspecteurs pour "leurs professionnalisme

et abnégation" tout au long de leur mission, entamée le 10 juin dernier.

Il a dans ce sens assuré que l'Algérie a entamé "une nouvelle étape dans le secteur de la pêche avec la participation, pour la première fois, à l'opération internationale conjointe d'inspection du thon rouge en Méditerranée et a gagné une équipe d'inspecteurs expérimentés et professionnels". Dans une déclaration à l'APS, l'inspecteur principal, coordinateur de la mission internationale d'inspection du thon rouge, Hamza Melikchi, a indiqué que l'équipe algérienne d'inspecteurs a mené des inspections et interventions au sud-ouest de Malte, sur des navires nationaux et autres battant pavillon étranger. Il a détaillé que leur travail a été de contrôler l'aspect technique de l'opération de pêche du thon, la conformité des navires et les équipements utilisés avec les normes exigées par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT).

M. Melikchi a également ajouté que l'équipe des inspecteurs a suivi plusieurs formations nationales et internationales et cumule des années d'expérience dans le domaine avant d'être accréditée auprès de l'ICCAT. De son côté, le directeur central au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, chargé des activités de la pêche et de l'aquaculture, a indiqué que les inspecteurs algériens ont contrôlé lors de leur mission 13 navires nationaux et d'autres étrangers, français, italien et turc notamment.

Aussi, la même équipe a observé et surveillé 23 autres navires, avec documentation de leur activité.

Pour rappel, le quota de l'Algérie de thon rouge pour l'année 2024 avait été revu à la hausse, passant à 2.046 tonnes contre 2.023 l'année dernière.

Cette campagne, entamée le 26 mai dernier, a été assurée, pour l'Algérie, par 34 thoniers.

R. E.

PRODUITS ÉLECTROMÉNAGERS EN ALGÉRIE

Haier produira une large gamme

PAR RAYAN NASSIM

SPA Samha Home Appliance, filiale du Groupe Cevital, et Haier, leader mondial de l'électroménager, annoncent la signature d'un contrat de partenariat stratégique. Samha Home Appliance, déjà associée à Brandt, sera le représentant officiel de la Marque Haier en Algérie.

Comme fruit de cette alliance qui « promet de transformer le paysage de l'électroménager en Algérie ainsi que dans les régions MEA et autres marchés extérieurs », selon le communiqué de Samha qui annonce, d'ailleurs, la production d'une large gamme de produits de la prestigieuse marque Haier au niveau du

Complexe Industriel de Guedjel à Sétif. Samha y produira réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, climatiseurs, cuisinières, trios de cuisson et différents types de chauffe-eau & chaudières.

Samha promet « d'augmenter le taux d'intégration locale et de diversifier la gamme de produits de Samha, avec des appareils de haute qualité et conformes aux standards internationaux, destinés tant à la satisfaction du marché algérien ». L'objectif à travers cette collaboration est aussi de se diriger vers le marché international « saisissant ainsi les avantages liés à la nouvelle Loi sur l'investissement, de la position géographique de l'Algérie

dans la région, des conventions bilatérales et multilatérales (accords d'association avec l'UE et ZlecaF) ainsi que les différents privilèges octroyés par les pouvoirs publics en vue de la promotion des exportations et du Made in Pour Li Dapeng, DG de Haier MEA, « le marché algérien de l'électroménager recèle un fort potentiel et représente un enjeu majeur pour le Groupe ».

« Ce partenariat vise à répondre aux attentes des clients algériens en quête de produits premium, au design haut de gamme et à la pointe de la technologie », indique, pour sa part, Samir Boulaiche, DG de Samha Home Appliance.

R. N.

VIANDES BOVINES

Plus de 5 tonnes saisies à Constantine

5,1 tonnes de viandes bovines ont été saisies par les services de la Direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya de Constantine dans une chambre froide non agréée.

« Cette quantité de viandes rouges a été découverte, la semaine dernière, dans une chambre froide, ne disposant pas de l'a-

grément sanitaire vétérinaire, située au secteur urbain d'Ain El Bey, à la commune de Constantine », a déclaré, ce mardi à l'APS, le directeur local du secteur, Sid- Ali Merdas. La valeur financière de ce lot de viandes est estimée à environ 4 millions de dinars, a-t-il précisé. La viande découverte dans cette chambre

froide qui ne répond pas aux normes en vigueur, a été acheminée vers des organismes à caractère social et humanitaire à l'instar du foyer de l'enfance assistée et du bureau local du Croissant-Rouge algérien (CRA). Une procédure judiciaire a été ouverte à l'encontre du contrevenant, a-t-on conclu.

R. N.

DESTINATION ALGÉRIENNE EN TUNISIE

Le rush attendu en mi-juillet



Les Algériens sont attendus, comme à l'accoutumée, en Tunisie. La saison estivale va faire le plein pour le pays voisin dont l'attraction n'est plus à démontrer. Les responsables du tourisme tunisien estiment que le grand rush est attendu à partir du 15 juillet.

PAGE FAYÇAL ABDELGHANI

Lun des responsables de l'Office tunisien du tourisme (ONTT) a fait savoir dans une déclaration rendue

Le Brent avoisine 83,5 dollars

Les cours du Brent fléchissaient hier, les inquiétudes concernant les perturbations de l'offre en raison du passage de la tempête Beryl aux Etats-Unis s'étant atténuées. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, à livrer en septembre, chute de 0,43%, à 83,38 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI), à livrer en septembre, baisse de 0,51% à 81,91 dollars. La tempête Beryl a atteint le Texas lundi après avoir traversé les Caraïbes, entraînant de fortes précipitations qui ont entraîné des inondations et des coupures de courant importantes, et entraîné la mort d'au moins cinq personnes dans le sud des Etats-Unis. Les analystes commentent cependant que « les prix du pétrole ont légèrement diminué mardi après le passage de Beryl dans le golfe du Mexique », la tempête « ayant causé moins de dommages que prévu » aux infrastructures pétrolières présentes en grande quantité au Texas.

« Les infrastructures énergétiques de la région étant restées largement épargnées par la tempête, les craintes d'un impact sur l'approvisionnement en pétrole se sont dissipées », précisent les analystes.

R. N.

publique que « les vacances ne débiteront pour certaines familles qu'une fois qu'elles auront reçu les résultats du Bac ». Fouad El Oued qui fait partie de l'ONTT considère que « les flux des touristes augmentent à partir du 15 juillet ». Les Tunisiens sont donc impatients de voir se déverser ces flux incessants de touristes algériens dont le nombre ne cesse d'augmenter d'année en année. Pour les statistiques, il y avait près de 3,3 millions d'Algériens qui sont entrés en Tunisie du 1er janvier au 31 décembre 2023. Et il faut ajouter les 1,3 million d'Algériens qui ont traversé la frontière depuis le début de cette année. C'est dire que les touristes algériens constituent ainsi le tremplin de la destination tunisienne avec 94% qui empruntent la voie terrestre et seulement 2% la voie aérienne. Les autorités tunisiennes rassurent que cette fois tous les préparatifs pour la prise en charge des Algériens sont achevés pour accueillir les familles. Selon le même responsable, les Algériens ont des tarifs préférentiels et s'il y a augmentation, c'est le fait que certaines agences

de voyages profitent du circuit et de la forte demande pour élever les tarifs. Il y a lieu d'indiquer que la Tunisie a diversifié son offre touristique allant des séjours en plaisance au tourisme médical qui accueille des patients algériens pour des soins de santé. Comme standard, le touriste algérien paye une moyenne de 35.000 DA pour un séjour d'une semaine tous frais compris. Mais cette fois, il semble que certains tarifs soient plus élevés que d'habitude allant jusqu'à 60.000 DA pour la même durée de séjour. Toutefois, il convient de signaler que la qualité de la prestation dans le pays de Carthage ne souffre d'aucune lacune et rares sont ceux qui se plaignent d'une mauvaise qualité de séjour. Les séjours dans les différentes villes côtières tunisiennes sont devenus également un leitmotiv pour certains jeunes Algériens qui partent en voyages organisés. Avec l'inauguration du nouveau train entre Annaba et Tunis, ce sera plus facile de s'y rendre avec une économie de budget sur le transport.

F. A.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Plus de 1.400 morts les cinq premiers mois de 2024

PAR RACIM NIDHAL

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) a enregistré 1.446 morts et 14.852 blessés dans 11.162 accidents de la route survenus au cours des cinq premiers mois de 2024.

Selon les chiffres dévoilés par le responsable de la DNSR, Ahmed Naït El Hocine, lors du Forum du quotidien El Moudjahid, 11.162 accidents de la route ayant fait 1.446 morts et 14.852 blessés ont été enregistrés entre janvier et mai 2024. Le même responsable a fait état d'une augmentation du nombre d'accidents (+7,10%) et du nombre de morts (+2,99%) par rapport à la même période de 2023.

La wilaya d'Oran arrive en tête en termes de nombre d'accidents et de victimes avec 512 accidents et 69 morts, suivie d'Alger avec 496 accidents et 65

décès.

Les jeunes ont été à l'origine de pas moins de 4.252 accidents (30%) et les détenteurs d'un permis de conduire de moins de cinq ans ont causé 5.767 accidents (41,92%), selon l'intervenant.

Parmi les facteurs ayant contribué à ces accidents de la route, M. Naït El Hocine a cité « le manque de vigilance, l'excès de vitesse des conducteurs et le non-respect des passages piétons ».

Il a, à cet égard, réaffirmé l'importance de la formation et de la participation des auto-écoles aux efforts de l'Etat visant à réduire les accidents de la route et leurs conséquences.

51 morts et 1.853 blessés en une semaine

Cinquante et une personnes ont trouvé la mort et 1.853 autres ont été blessées dans 1.507 accidents de la circulation

HYDROCARBURES

La société omanaise Abraj Energy Services en visite de travail à Sonatrach

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, hier à Alger, une délégation de haut niveau de la société omanaise Abraj Energy Services, conduite par son P.-dg, Saïf Al Hamhami, en visite de travail en Algérie pour examiner les modalités de mise en œuvre du protocole d'entente conclu entre les deux sociétés. La rencontre, qui s'est déroulée au siège de la Direction générale du groupe, en présence de cadres dirigeants des deux sociétés, "s'inscrit dans le cadre de la visite de travail qu'effectue la délégation omanaise en Algérie pour examiner les modalités de mise en œuvre du protocole d'entente conclu entre les deux sociétés le 24 avril 2024 au Sultanat d'Oman", indique un communiqué du groupe Sonatrach. A cet effet, "une commission mixte a été constituée entre les deux parties pour assurer le suivi de la mise en œuvre de ce protocole, laquelle se réunira pour examiner plusieurs axes, dont les opérations techniques (services aux puits et forage), les possibilités de coopération et la formation spécialisée", précise la même source. Dans cette optique, la commission mixte se rendra dans les installations de production relevant de l'activité exploration-production de la direction régionale de Hassi Messaoud, ainsi que dans les filiales du groupe dans cette région spécialisées dans les activités de services pétroliers, à l'instar de l'Entreprise nationale de services aux puits (ENSP), l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO) et la société Drilling fluids services aux puits (DFS), ajoute le communiqué. S'agissant de la formation spécialisée, la commission se rendra à l'Institut algérien du pétrole (IAP) et au Département laboratoires relevant de l'activité exploration-production sis tous deux à Boumerdès, ainsi qu'à la Sonatrach management Academy (SMA) à Oran. Au terme de cette visite de travail (7-12 juillet), les membres de la commission se réuniront en atelier pour échanger les vues et discuter de la feuille de route pour la mise en œuvre des axes du protocole d'entente et de coopération convenus entre les deux parties.

R. N.

R. N.

LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

De nouveaux moyens pour accélérer le projet

De nouveaux moyens matériels et humains ont été mobilisés pour accélérer le rythme des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, a indiqué, lundi, l'Anesrif.

« Nous avons récemment procédé au renforcement des différents chantiers du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet pour le transport du minerai de fer sur un linéaire de 950 km en moyens matériels lourds et effectifs humains conséquents dans le but d'accélérer le rythme des travaux », a précisé, à l'APS, le directeur central de la communication de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), Abdelkader Mazar.

Engins lourds

« Des engins lourds spécifiques aux travaux ferroviaires et des moyens roulants, toutes catégories confondues, ainsi que des ressources humaines suffisantes ont été mobilisés pour répondre aux besoins des différents chantiers », a-t-il expliqué. « Cette action a pour

objectif de poursuivre les travaux de réalisation de cette future voie ferrée avec une cadence soutenue et la livraison du projet dans les délais impartis », a souligné Mazar. Ce projet d'envergure visant la valorisation du minerai de fer de Gara-Djebilet et la promotion du transport ferroviaire des voyageurs dans le sud-ouest du pays se décline en plusieurs tronçons en cours de réalisation par plusieurs entreprises publiques et un partenaire chinois.

Ainsi, « le premier tronçon est prévu de Béchar au point kilométrique 200 sur une distance de 200 km. Il est confié au groupement d'entreprises publiques constitués de Cosider TP, Infrarail, ENGOA, SERO, EPTP Béchar et EPTP Alger », précise-t-il. Pour ce qui est du deuxième tronçon, il s'étend de Tindouf à Oum Laâssel, sur un tracé de 175 km, et sera réalisé par le groupement d'entreprises : SNTP, GCB, Infrafer, Infrarail, Seror et Sapt. Quant au troisième tronçon, prévu sur une longueur de 575 km, il est scindé en deux parties. La première du PK200 à Oum Laâssel sur une distance de 440 km, tandis que la deuxième partie, elle relie Tindouf à Gara Djebilet sur 135 km. Ce tronçon sera pris en charge par le groupement d'entreprises sino-algérien (Cosider TP et CRCC), indique-t-il à titre de rappel.

Le projet sera achevé à l'horizon 2025

En novembre dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé à Tindouf à la pose de la première pierre du projet de la voie ferrée Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, longue de 950 km, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya. Le président Tebboune a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité de respecter les délais de réalisation de ce mégaprojet stratégique, fixés à 30 mois, soulignant que l'avenir de l'Algérie est intimement lié à la mine de Gara Djebilet, laquelle permettra, a-t-il poursuivi, d'économiser trois milliards USD de facture d'importation du fer. Le projet, de par son envergure, s'érige en premier du genre en Afrique. Pour rappel, la Société nationale du fer et de l'acier Feraal et l'entreprise chinoise Sinosteel ont signé un contrat de réalisation de la première unité de pré-traitement des minerais de fer à Tindouf, d'une capacité de 4 millions de tonnes par année. Le projet sera achevé à l'horizon 2025. La mine sera exploitée et développée à travers la concrétisation d'autres projets comme l'usine de traitement du minerai de fer et de production du concentré de fer à Béchar, qui entrera en service à l'horizon 2026, dans le cadre d'un partenariat entre Feraal et Tosyali.

R.E.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Hyundai disposée à produire 3 modèles de véhicules touristiques et 2 types de véhicules utilitaires

Les responsables de la marque automobile Hyundai ont fait part, lundi à Alger, de leur disposition à mettre en place une usine en Algérie, conformément aux normes internationales de la société, permettant la production de trois modèles de véhicules touristiques, ainsi que deux types de véhicules utilitaires de la marque, indique un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique pour la relance de l'activité d'industrie automobile, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, lundi 8 juillet, une délégation comprenant de grands respons-

ables de la compagnie Hyundai et de l'Entreprise commerciale omanaise (OTE Group), en vue de présenter le projet de fabrication automobile de la marque Hyundai en Algérie", souligne le communiqué. Lors de cette rencontre, ajoute la même source, le ministre a écouté un exposé détaillé présenté par le responsable de la société Hyundai de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (MENA), Tarek Mosaab, affirmant que le projet "entrera dans le cadre de la politique du Gouvernement (algérien), visant à créer une véritable industrie automobile, avec la réalisation d'un taux d'intégration considérable". "Les responsables de la société ont exprimé leur disposition à

mettre en place une usine conformément aux normes internationales de la société. La conception du projet prendra en compte dès le départ la création d'une ligne de construction de carrosseries et d'une ligne de peinture automobile. Trois modèles de voitures touristiques de la marque Hyundai seront produits également, en plus de deux types de véhicules utilitaires, voire même des véhicules électriques", selon le communiqué. Concernant le choix du terrain, le ministre a souligné "la nécessité d'accélérer l'enregistrement sur la plateforme numérique dédiée à cet effet dans les plus brefs délais à l'effet de concrétiser ce projet", selon le communiqué.

R. E.

SONELGAZ

Mise en service partielle de la plus grande centrale électrique en Algérie

Le groupe Sonelgaz a annoncé, lundi, dans un communiqué, la mise en service partielle de la plus grande centrale électrique en Algérie à Mostaganem, ce qui permettra de renforcer les capacités nationales de production de 450 mégawatts, dans une première étape. "Sonelgaz a procédé depuis jeudi dernier, par le biais de sa filiale SPE-production

de l'électricité, à la mise en service partielle, de la centrale électrique hybride à Mostaganem et ce, par l'entrée en service des premières turbines à gaz", selon le communiqué, relevant que "cette opération intervient pour renforcer les capacités nationales de production de 450 mégawatts dans une première étape". Cette station s'inscrit dans le cadre de la

mise en œuvre du programme de développement de la wilaya de Mostaganem, du renforcement de l'approvisionnement du réseau national en énergie électrique et de l'amélioration du service public, particulièrement, dans cette wilaya côtière à caractère touristique et industriel et dans toutes les wilayas du pays, a ajouté le groupe public. "Cette

grande structure énergétique vient s'ajouter à l'ensemble des projets énergétiques majeurs que Sonelgaz avait mis en service lors des derniers mois, qui sont à même de renforcer les moyens de production de Sonelgaz et d'appuyer ses capacités nationales en termes d'approvisionnement du citoyen en énergie", selon le communiqué.

R. E.

ORGANISATION PATRONALE

Une forte délégation du CREA en mission économique à Montréal

Une forte délégation de chefs d'entreprise du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a entamé une mission économique à Montréal (Canada), dans le cadre de la célébration du sixième anniversaire des relations diplomatiques entre l'Algérie et ce pays d'Amérique du Nord, a indiqué lundi un communiqué du CREA. Le séjour, qui s'étale du 8 au 14 juillet, "sera marqué par de nombreuses rencontres avec les institutions et les opérateurs économiques du pays", a fait savoir l'organisation patronale.

La délégation algérienne a été accueillie lundi au nouveau siège de la Fédération des Chambres de commerce du Québec où il lui a été présenté le programme Corex qui vise à faciliter et à favoriser les échanges commerciaux entre le Québec et les États du nord-est américain. "Ce programme duquel le CREA souhaite s'inspirer permet aux jeunes exportateurs d'accéder à des ressources et des conseils pratiques pour mieux se préparer à l'acte d'export", a précisé la même source. Par ailleurs, le CREA et la Fédération des Chambres de commerce du Québec se sont accordés sur une feuille de route pour établir des connexions entre les entreprises algériennes et canadiennes, notamment dans les secteurs agricoles, industriels et miniers. L'occasion a été également pour une rencontre conviviale entre la délégation et les membres de la diaspora algérienne qui exercent dans le secteur économique aux fins de tisser des liens et célébrer ensemble le 62e anniversaire de l'Indépendance, a fait savoir le CREA.

Toujours dans le cadre de sa mission au Canada, une visite au Technoparc de Montréal, un parc d'affaires scientifiques et technologiques à vocation internationale était prévue hier, ainsi qu'un lieu de recherche et de développement commercial qui regroupe plus d'une centaine d'entreprises.

En partenariat avec le patronat canadien, le Conseil du développement économique Canada-Algérie, le CREA organisera aujourd'hui un forum économique entre les entreprises algériennes et canadiennes au cours duquel seront présentées les opportunités d'investissement en Algérie.

La suite du séjour sera consacrée aux "rencontres bilatérales entre le CREA et diverses institutions économiques ainsi qu'avec des personnalités économiques membres de la diaspora", conclut le communiqué du CREA.

R. E.

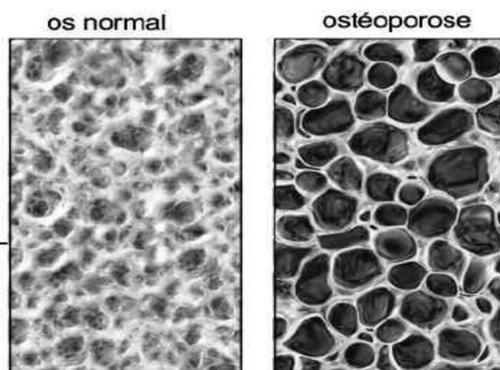
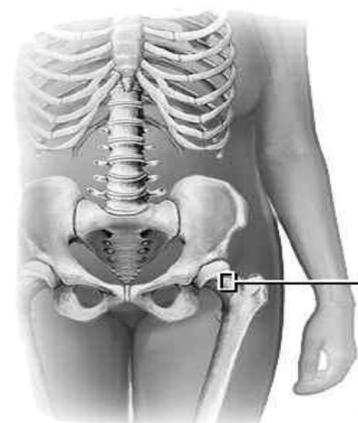
L'ostéoporose : prévention, facteurs de risque et diagnostic

L'ostéoporose est caractérisée par une fragilité excessive du squelette, due à une diminution de la masse osseuse et à l'altération de la microarchitecture osseuse.

La solidité de l'os résulte, en effet, d'un équilibre subtil entre deux types de cellules osseuses : les ostéoblastes, qui solidifient l'os, et les ostéoclastes (responsables de la résorption osseuse), qui les fragilisent. Une activité dominante des ostéoclastes conduit donc à l'ostéoporose qui peut résulter soit d'un capital osseux insuffisant en fin de la croissance, soit d'une perte osseuse excessive lors de la vieillesse ou de certaines affections. Des facteurs génétiques, nutritionnels et environnementaux déterminent l'acquisition du capital osseux pendant la croissance, puis la perte osseuse. C'est une maladie fréquente chez les femmes après la ménopause, la masse osseuse diminuant avec l'âge et avec la carence en hormones féminines (œstrogènes). Elle touche moins souvent les hommes que les femmes, mais prend alors des formes plus graves. Exceptionnellement les enfants peuvent en être victimes. C'est un facteur de risque important de fractures osseuses (col du fémur, vertèbres et côtes, notamment).

Facteurs de risque

L'hérédité est le déterminant le plus important du capital osseux acquis en fin de croissance, mais pas le déterminant principal du risque fracturaire. Les filles de



mère ostéoporotique ont une densité osseuse plus basse et font davantage de fractures que les filles de mère non ostéoporotique. On n'a, cependant, pas pu identifier un gène unique de l'ostéoporose ; le déterminisme de l'ostéoporose est multigénique. Plusieurs mutations sur les gènes LPR5 et LPR6 (low-density lipoprotein receptor) semblent corrélées avec un risque légèrement accru d'ostéoporose. Une déficience prolongée en calcium conduit tôt ou tard à l'ostéoporose, ou aggrave une ostéoporose en cours de développement ; cependant la plus grande partie des ostéoporoses dans le monde semblent être dues à d'autres causes. L'exposition au cadmium aggrave ou provoque des pertes osseuses. De façon globale, les facteurs de risque de développer une ostéoporose sont :

- l'âge élevé ;
- l'origine ethnique (les sujets originaires du nord de l'Europe y sont plus sensibles) ;

- le sexe féminin ;
- les antécédents familiaux de fracture du col du fémur ;
- la consommation excessive de sel, d'alcool, de café, de tabac ;
- le faible indice de masse corporelle ou au contraire l'obésité ;

Certaines carences :

- carence en calcium ;
- carence en protéines ;
- carence en vitamine D (déficit d'ensoleillement et/ou d'apport nutritionnel) ;
- la sédentarité, l'immobilisation prolongée ;

Le déficit en hormones sexuelles :

- ménopause précoce spontanée ou induite ;
 - castration (dans les deux sexes) chimique ou chirurgicale ;
 - puberté tardive ;
- L'exposition au plomb (en diminution depuis l'interdiction du plomb dans l'essence) et au cadmium. Le cadmium est une cause connue

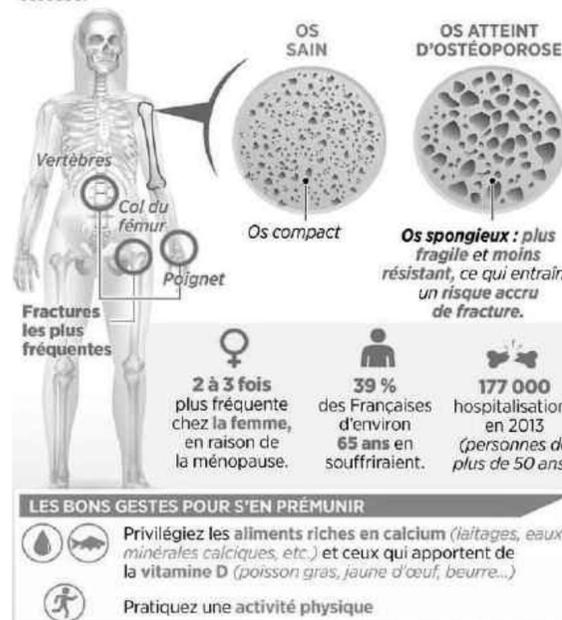
depuis longtemps pour les fortes expositions, causes de lésions osseuses, notamment ostéoporotiques. Chez le rat il perturbe le système hormonal, et chez la souris, il aggrave la perte osseuse induite par un déficit hormonal. Mais on a montré en 2006, qu'une faible exposition a aussi des effets osseux négatifs chez l'homme. Les femmes de 53 à 64 ans sont à la fois les plus sensibles à la rétention du cadmium (qui semble ensuite diminuer légèrement) et à l'ostéoporose. Chez 820 femmes étudiées en Suède, le taux de cadmium urinaire était statistiquement corrélé à une diminution de la densité osseuse, négativement associée à l'hormone parathyroïdienne (impliquée dans le métabolisme osseux) et positivement associée à la désoxypyridinoline urinaire (marqueur de résorption osseuse), y compris dans le sous-groupe des femmes les moins exposées et n'ayant jamais fumé (le tabac est une des sources de

cadmium). La gravité des effets osseux augmentait après la ménopause ; certaines maladies hormonales hyperthyroïdie, hyperparathyroïdie, diabète insulino-dépendant, hypercorticisme (maladie de Cushing, etc.), hyperandrogénisme, syndrome de Turner ; certaines maladies métaboliques : hémochromatose génétique, hypercalcémie isolée, idiopathique ou familiale... les rhumatismes inflammatoires : polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante ; d'autres maladies chroniques : insuffisance rénale chronique, insuffisance hépatocellulaire, cirrhose, mastocytose, certains traitements, en particulier corticothérapie prolongée, analogues du GnRH, anti-aromatases. Calcium, vitamine D et protéines

Le calcium constitue, avec le phosphore, la charpente minérale de l'os. La vitamine D permet la fixation du calcium dans le squelette. Selon les termes d'un rapport conjoint de la FAO et de l'OMS, « la contribution de la déficience en calcium à l'apparition de l'ostéoporose est bien documentée dans les expérimentations sur animaux ; elle est beaucoup plus controversée chez l'humain, étant donné que dans beaucoup d'études, les grandes variations d'apport calcique dans les populations à travers le monde n'apparaissent pas associées à une quelconque variation de la prévalence de l'ostéoporose ». Selon une revue systématique de 2015, il n'y a pas de preuve que la supplémentation en calcium prévienne les fractures. Un apport suffisant en protéines est également nécessaire pour avoir un bon métabolisme osseux,

Comprendre cette maladie du squelette

Elle est caractérisée par une diminution de la densité osseuse.



mais un excès de protéines, notamment animales, peut générer une acidification des tubules rénaux associée à une augmentation de la concentration de calcium dans l'urine (et donc une déminéralisation). Il a par exemple été constaté que la prévalence des fractures de la hanche, dont l'ostéoporose est l'un des facteurs de risque, est liée aux apports en protéines animales. Une revue des études existantes indique ainsi que, si une alimentation essentiellement végétale est corrélée avec une densité minérale osseuse plus faible, elle est égale-

ment corrélée avec un taux plus faible de fracture de la hanche.

Sédentarité, immobilisation prolongée

L'activité physique est l'un des meilleurs moyens de se protéger contre l'ostéoporose, car elle sollicite l'ossature et va donc la renforcer.

Indice de masse corporelle

L'opinion dominante a pendant longtemps été que le surpoids ou l'obésité protégeait du risque d'ostéoporose pour deux raisons : l'excès de graisse augmente le taux

d'œstrogène (qui protège contre la perte osseuse rapide) ; il y a une pression et une sollicitation plus importante de l'ossature, ce qui la renforce. Toutefois, des études récentes sur des bases statistiques viennent remettre en cause cette opinion, le risque d'ostéoporose chez les personnes obèses étant lié à une corrélation inverse entre vitamine D circulante et masse grasse. La corrélation positive entre marqueurs inflammatoires et l'obésité et faible DMO est également envisagée comme cause.

Signes et symptômes

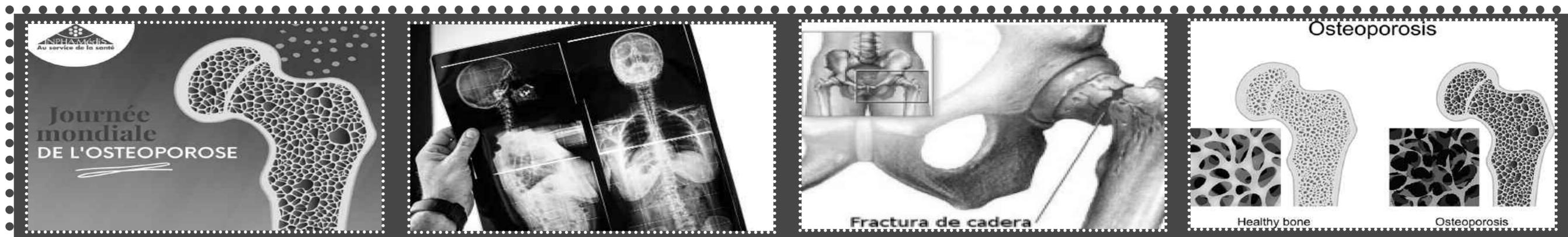
L'ostéoporose majeure très sensiblement le risque de fractures, mais ne s'accompagne habituellement d'aucun signe clinique. S'il est largement considéré que ce risque est inversement corrélé à la densité minérale osseuse, un grand nombre de sources indiquent au contraire que la densité osseuse ne semble pas être systématiquement associée à un taux de fracture plus important, contrairement à l'association avec la qualité du tissu osseux, voire qu'il n'y a pas de lien causal direct entre une faible densité osseuse et le risque de fracture.

Le fait qu'une personne, notamment âgée, se voûte et que sa taille diminue est un indice d'ostéoporose avec de probables tassements successifs asymptomatiques, et éventuelles fractures vertébrales franches. Mais aucune donnée clinique ne peut remplacer la mesure de la masse osseuse dans la pose du diagnostic. On sera très attentif aux antécédents individuels et familiaux de fracture ainsi qu'à un IMC faible. La fracture de Pouteau-Colles

(fracture de l'extrémité inférieure du radius) sera à prendre tout particulièrement en considération.

Diagnostic

Il repose sur la mesure de la densité minérale osseuse par ostéodensitométrie, le plus souvent via la mesure de l'absorption des rayons X DEXA. On parle d'ostéoporose si cette densité est en dessous de déviations standards par rapport à la normale. Entre -2.5 et -1 déviations standards, on parle d'ostéopénie. Un grand nombre de paramètres supplémentaires sont proposés pour améliorer le diagnostic apporté par l'ostéodensitométrie. Le profil clinique (facteurs de risque) peut être pris en compte par exemple avec le questionnaire FRAX développé par l'OMS et l'université de Sheffield. D'autres paramètres peuvent être extraits de l'image DEXA ou d'autres images radiologiques, basés sur la géométrie des os (par exemple la longueur ou le diamètre du col fémoral, ou son angle par rapport à l'axe fémoral), sur une estimation de la quantité d'os cortical du fémur ou des phalanges (estimation de l'épaisseur d'os cortical ou du « moment d'inertie » du col fémoral), sur la recherche de déformations vertébrales, ou encore sur une analyse de la texture d'images DEXA dans le TBS (Trabecular Bone Score) permettant, selon la société qui le commercialise, d'évaluer la structure osseuse trabéculaire. Des chercheurs, japonais notamment, travaillent sur les marqueurs biologiques du renouvellement osseux qui peuvent être des indicateurs de risque de fracture chez la femme âgée atteinte d'ostéoporose.



Des maladies associées à l'ostéoporose

Le tissu osseux se renouvelle tout au long de la vie grâce à un processus appelé « remodelage osseux » : ce remodelage ne s'effectue pas en même temps sur l'ensemble des surfaces osseuses mais sur de minuscules foyers.

Dans ces foyers le remodelage commence par une phase de résorption osseuse aboutissant à la formation d'une cavité, suivie d'une phase de formation osseuse au cours de laquelle la cavité est remplie par de l'os nouveau. Ce processus de remodelage est déficitaire, c'est-à-dire qu'il est formé un peu moins d'os qu'il n'en a été résorbé. Ce bilan déficitaire explique la perte osseuse liée avec l'âge, qui va conduire à l'ostéoporose si le capital osseux en fin de croissance était insuffisant ou si l'activité de remodelage a un bilan très déficitaire. Ce bilan déficitaire est favorisé par une déficience ou une moins bonne absorption du calcium et de la vitamine D. Chez la femme, la baisse du taux d'hormones sexuelles féminines à la ménopause est un facteur déterminant. Cela explique qu'en moyenne, la perte de densité osseuse devienne sensible à partir de 50 ans pour les femmes, et 70 ans chez les hommes, avec de fortes variations individuelles selon les prédispositions génétiques de chacun, l'alimentation, l'activité physique. L'ostéoporose est fréquente après un alitement prolongé. C'est également un symptôme du mal de l'espace. Souvent appelée « *épidémie silencieuse* », l'ostéoporose expose à un risque plus important de fractures, principal danger, notamment les fractures du col du fémur, du poignet et les fractures de la colonne vertébrale.

L'ostéoporose peut être secondaire à une affection ce qui permet d'envisager la mise en place d'une prévention de cette perte osseuse :

- insuffisance gonadotrope notamment dans les maladies suivantes : syndrome de Turner, syndrome de Klinefelter, anorexie mentale, insuffisance hypothalamique, hyperprolactinémie ;
- affections endocriniennes que l'on retrouve dans : syndrome de Cushing, hyperparathyroïdie, hyperthyroïdie, diabète insulino-dépendant, acromégalie ;
- troubles digestifs et nutritionnels suivants : malnutrition, nutrition parentérale prolongée, syndromes de malabsorption, gastrectomie, hépatopathies sévères (telle la cirrhose biliaire primitive), la maladie coeliaque ; maladies rhumatismales : polyarthrite rhumatoïde,



spondylarthrite ankylosante ;
- maladies hématologiques, notamment : myélome multiple, lymphome et leucémie, mastocytose, hémophilie, thalassémie ;
- maigreur constitutionnelle

Les sièges classiques des fractures d'origine ostéoporotique

Les sièges classiques des fractures d'origine ostéoporotique sont les fractures vertébrales (également appelées tassements vertébraux) dont les symptômes (douleurs dans le dos plus ou moins importantes, perte de taille) sont le plus souvent négligés ou non signalés par les patients. - L'incidence des fractures vertébrales est donc différentes fractures de l'extrémité inférieure de l'avant-bras (fracture de Pouteau-Colles ou de Gérard Marchand), dont l'incidence est estimée en Europe à 7.3 ;
- les fractures de l'extrémité supérieure du fémur, les plus pourvoyeuses de complications. L'incidence mondiale annuelle est estimée à 1,7 million, et plus de 20 % des fractures surviennent chez les hommes.

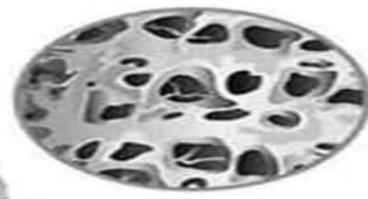
- les fractures des côtes (chutes).

L'ostéoporose et ses complications ont des répercussions économiques notables : le coût en a été estimé à 17 milliards de dollars en 2003 aux États-Unis²⁷. En 2017, l'ostéoporose engendre, en France, des coûts de 5,4 milliards d'euros.

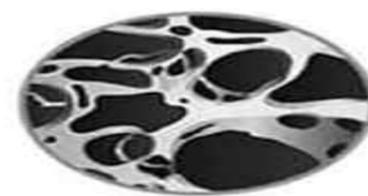
Traitement

Le but essentiel d'un traitement est la diminution du risque de fractures. La prévention de l'ostéoporose fait appel à plusieurs types d'interventions :

- **sur le mode vie** : l'exercice physique tend à stimuler la densification des os sous réserve qu'il soumette l'os à des stimulations suffisantes. Cela implique l'application de charges importantes ou de chocs : course à pied, musculation. À l'inverse, les activités en décharge (natation, cyclisme, etc.) n'ont pas d'effets significatifs ;
- **sur l'alimentation** : un régime apportant quotidiennement les



Trame osseuse normale



Ostéoporose

quantités nécessaires de calcium et de vitamine D est préconisé. Cela peut être complété par une supplémentation en calcium sous contrôle médical, notamment chez les femmes ménopausées. L'efficacité de la supplémentation en calcium seul est toutefois faible sur la prévention des fractures. Chez les végétariens, l'intérêt des produits laitiers est également discuté. La prise de calcium sous forme de comprimés n'est pas anodine et pourrait même augmenter le risque d'infarctus du myocarde. La prise de vitamine D aurait une certaine efficacité, plus nettement démontrée en ce qui concerne ses analogues que pour la vitamine D native.

La consommation de fruits et légumes est recommandée, mais aucune étude n'a pu prouver que leur effet bénéfique était lié à leur alcalinité ou au fait que le calcium sert à diminuer l'acidité du corps produite par certains aliments tels

que les protéines. Une analyse des études existantes sur les interactions entre protéines et santé osseuse a révélé que les protéines n'ont pas d'effet défavorable à la densité minérale osseuse et ont au contraire un très léger effet positif, sans influence sur le risque de fracture. La supplémentation en silicium associé au calcium et à la vitamine D, a plus d'effets bénéfiques sur le renouvellement des ostéoblastes, du collagène, comparé à la supplémentation en calcium et Vitamine D seuls. Une hypothèse est qu'une alimentation riche en protéines augmente l'acidité du corps, acidité qui va être diminuée par un relargage du calcium et donc une perte calcique. Enfin, une alimentation riche en sel est un facteur aggravant par l'augmentation liée de la natriurèse et de la calciurèse. La prévention des fractures de la personne âgée repose également sur la prévention des chutes.

GHARDAÏA

Le M'naguer (datte précoce) disponible sur les étals du marché

Fruit de renommée dans les palmeraies du sud algérien, le M'naguer (datte précoce) attire tous les regards dès son apparition sur les étals de la région de Ghardaïa à partir de la fin du mois de juin.

Fraîchement cueillie dans les palmeraies de la région de Tidikelt (In Salah), la datte M'naguer, arrivée à maturité grâce aux fortes chaleurs qui frappent la région, suscite un engouement croissant des consommateurs à Ghardaïa.

Cette variété de dattes, la plus prisée dans la région en cette période estivale, est proposée sur des étals improvisés dans le souk et les différentes artères de la capitale du M'Zab à des prix oscillant entre 550 et 700 DA le kilo, selon le calibre du fruit et son goût.

Mielleuse aux reflets mordorés, à moitié mûre et encore légèrement âpre, cette datte précoce est récoltée manuellement par grappillage, une méthode qui consiste à ne cueillir que les dattes arrivées à maturité sur le régime, explique El Hadj Bachir, un commerçant en fruits et légumes de Ghardaïa. La cueillette de cette datte, appelée M'naguer, est un travail physiquement éprouvant qui peut durer plusieurs jours. Elle est effectuée par un grimpeur de palmier, au péril de sa vie, avec précaution, tôt le matin ou en fin d'après-midi, régime par régime et brindille par brindille, sur les palmiers du Tidikelt, la région la plus chaude du pays, précise le même commerçant. Jadis, la récolte du M'naguer commençait vers le début du mois de juillet et s'étalait jusqu'à la mi-août.



Cependant, cette année, le mûrissement de cette variété de datte molle et très sucrée a connu une avance justifiée par le réchauffement climatique, explique El Hadj Bachir, fin connaisseur des produits phénicoles. "Les signes ostentatoires du réchauffement climatique sont visibles sur le fruit dont l'épicarpe est marqué de plissements et de froissements", a-t-il noté.

Le M'naguer, une manne pour les commerçants

"Ce produit (datte précoce), le M'naguer, très prisé sur le marché, est très fragile. Il est vulnérable aux fluctuations climatiques et se gâte rapidement. Il doit être consommé au plus tard trois jours après sa cueillette", souligne le même commerçant.

À la grande satisfaction de nombreux

commerçants et revendeurs, l'apparition du M'naguer constitue une source de croissance significative et une forte valeur ajoutée. Les commerçants et revendeurs ambitionnent d'améliorer leurs revenus et de tirer plus de profit de ce produit. Ce produit grappillé dans les palmeraies de Tidikelt est présent en force sur les étalages des marchands de Ghardaïa et s'écoule facilement, soutient un commerçant occasionnel de dattes.

Cette variété de datte fraîche, le M'naguer, cueillie cette année a détrôné les dattes stockées par les spéculateurs, explique le même commerçant, en déplorant le manque d'organisation du circuit de commercialisation de la datte.

Cependant, à son apparition sur le marché, ce fruit attire des foules de consommateurs et de curieux et constitue la meilleure offrande que

l'on fait à une personne très chère, en cette période estivale dans la région de Ghardaïa. Proposé à la vente dans des boîtes en carton utilisées généralement pour la revente des gâteaux, les consommateurs se précipitent pour acheter une petite quantité en guise de "Fel", augure d'une saison faste et "sucrée", espère-t-on

RELIANT JIJEL ET BÉJAÏA

Réouverture de la RN43

Réouverture de la RN 43 dans sa partie reliant Jijel et Béjaïa, selon le ministère des Travaux publics et des infrastructures de base.

La réouverture de la RN43 dans sa partie reliant les wilayas de Jijel et Béjaïa, précisément dans la localité de Boulekhmas dans la commune de Ziama-Mansouriah, à la circulation des véhicules légers, a été effectuée sous la supervision du secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Ali Boulerbah, en présence du secrétaire général de la wilaya et des autorités locales de Jijel, précise le communiqué du ministère.

Le secrétaire général a souligné, à cette occasion, la nécessité d'intensifier les efforts et de mobiliser tous les moyens matériels et humains des sociétés publiques, en coordination avec les autorités locales, pour la réouverture totale de cet axe stratégique. Cela permettra le passage des véhicules poids lourds dans les meilleurs délais, conformément aux instructions données par le ministre du secteur lors de sa récente visite sur le site du glissement de terrain, prévoyant des mesures d'urgence pour assurer le retour à la normale de la circulation.

EXPOSITION DE PRODUITS AGRICOLES À BATNA

La variété d'abricot "Rosé de Bouzina" à l'honneur

Une riche exposition de produits agricoles a été organisée lundi à Batna, avec à l'honneur la variété d'abricot "Rosé de Bouzina", célèbre, notamment, dans les régions de Menaâ et de Bouzina.

L'événement, initié par l'association agricole "Khlifeth" de Bouzina, en coordination avec la Chambre de l'agriculture, sous le slogan "Notre richesse est dans la pérennité de notre production agricole", a attiré de nombreux visiteurs, en particulier des producteurs du "Rosé de Bouzina".

Le président de l'association, Fayçal Chergui, a déclaré à l'APS que l'initiative vise à "promouvoir les produits de la région, en particulier le Rosé de

Bouzina", et "à étendre les superficies réservées à sa culture". Pour sa part, l'agriculteur et acteur de la société civile, Ahmed Zaïdi, a évoqué la noblesse de cette variété d'abricot dans les régions montagneuses de Menaâ et de Bouzina, où la nature du sol est parfaitement adaptée à sa culture.

M. Zaïdi a ajouté que le Rosé de Bouzina "se distingue des autres types d'abricots par son goût sucré et sa couleur rougeâtre, ainsi que par son noyau comestible et goûteux que les femmes de la région utilisent dans des préparations de confiseries et l'ajoutent à la confiture d'abricot pour lui donner une saveur particulière et

unique". La manifestation a constitué une occasion pour les agriculteurs de présenter les fruits de saison qu'ils cultivent, tels que les pommes, les prunes et les poires, ainsi que l'ail, le miel, l'huile d'olive, le safran et d'autres épices.

La plupart des agriculteurs participant à la manifestation, ont souligné que leur plus grand espoir repose sur le barrage de Bouzina, récemment mis en service, qui permettra, espèrent-ils, un apport supplémentaire en eau en vue de l'extension des surfaces actuellement exploitées et où pourraient être introduits d'autres types de plantations.

L'IRAN A UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Que signifie l'élection de Masoud Pezeshkian pour la République islamique ?

La victoire du réformateur Masoud Pezeshkian sur le conservateur pur et dur Saïd Jalili au second tour des élections présidentielles iraniennes confère une grande crédibilité aux élections et à la démocratie dans laquelle elles se sont déroulées.

PAR ABDEL BARI ATWAN*



Elle répond au désir de réforme et d'ouverture sociale et politique du peuple iranien et devrait renforcer la politique de rapprochement avec les voisins arabes et surtout ceux du Golfe.

L'observation du processus électoral a clairement montré que la direction politique au pouvoir en Iran, ou plutôt l'État profond, tout en donnant la priorité aux intérêts nationaux supérieurs, réagit également de manière positive à l'état d'esprit, aux griefs et aux demandes du public, comme le reflètent les résultats des élections. C'est pourquoi il a donné aux réformistes l'occasion de reprendre la direction de l'autorité exécutive après l'érosion de leur influence depuis la fin du mandat de Mohamed Khatami, il y a près de 19 ans.

Il est peu probable que le nouveau président réformateur apporte des changements radicaux à la politique étrangère de l'Iran ou qu'il mette un terme au développement de son programme nucléaire. Mais sa présence à la tête de l'exécutif permettra certainement de contrer la désaffection de nombreuses couches de la population et d'œuvrer à la réconciliation entre l'opinion publique et le pouvoir en place. L'espoir est celui d'une plus grande ouverture en termes de droits politiques et sociaux, d'un assouplissement des restrictions sur Internet et

les médias sociaux et du port obligatoire du hijab, ainsi que d'efforts constants pour obtenir la levée ou l'assouplissement des sanctions économiques et réduire les tensions avec les capitales occidentales.

L'augmentation de la valeur de la monnaie iranienne et des actions à la bourse de Téhéran en réponse à l'élection de Pezeshkian est un indicateur important à cet égard.

L'Occident commence à comprendre que l'Iran est devenu une superpuissance régionale et que le blocus économique auquel il est soumis depuis 40 ans est contre-productif. Il l'a incité à développer une industrie militaire nationale puissante et sophistiquée qui l'a non seulement rendu autosuffisant mais l'a transformé en exportateur de missiles, de drones et de sous-marins.

L'Occident a également commencé à réaliser que l'élection d'un président réformateur pourrait contribuer à apaiser les tensions et permettre un retour progressif à de meilleures relations. Mais cela ne signifie pas qu'il y aura une levée rapide des sanctions.

Trois contraintes principales pèsent sur la capacité de M. Pezeshkian à

opérer des changements politiques majeurs :

▪ **Premièrement**, la présence du dirigeant Sayyed Ali Khamenei, qui a le dernier mot dans ce domaine, non seulement en raison de son autorité religieuse, mais aussi de son autorité personnelle et de son expérience en tant qu'ancien président et protégé du leader historique de la révolution, l'imam Khomeini.

▪ **Deuxièmement**, les conservateurs et les partisans de la ligne dure conservent le contrôle du parlement et soumettront les décisions du nouveau président et du nouveau gouvernement à un examen minutieux.

▪ **Troisièmement**, le pouvoir croissant de l'establishment militaire représenté par l'armée et les Gardiens de la révolution.

Cela ne signifie pas que Pezeshkian sera impuissant. Il sera un membre clé du Conseil national de sécurité et disposera de pouvoirs étendus lui permettant de modifier de nombreuses politiques intérieures.

Le précédent président réformateur, Hassan Rouhani, a par exemple initié

la reprise des négociations avec l'administration américaine pour parvenir à une résolution pacifique du conflit nucléaire. M. Pezeshkian pourrait bien chercher à relancer les pourparlers de Vienne avec les États-Unis, mais sans que cela conduise à un accord inacceptable pour l'Iran ou réduire ses ambitions nucléaires.

Le choix de l'équipe ministérielle de Pezeshkian devrait permettre d'en savoir plus sur ses orientations en matière de politique intérieure et étrangère, notamment en ce qui concerne le ministre des affaires étrangères qui dirigera la diplomatie iranienne. Il se pourrait que ce poste soit confié au diplomate chevronné Abbas Araghji, qui était vice-ministre des affaires étrangères et négociateur en chef pour le nucléaire dans le gouvernement de Rouhani. La tâche de M. Pezeshkian ne sera pas facile compte tenu de toutes les guerres qui font rage dans la région – de Gaza et de la Cisjordanie à la mer Rouge et à l'escalade de la guerre d'usure du Hezbollah sur le front du Sud-Liban – dans lesquelles l'Iran joue un rôle de soutien en tant que chef de file de l'axe de résistance à Israël. Le message chaleureux de félicitations envoyé à M. Pezeshkian immédiatement après l'annonce de son élection par le prince héritier Mohammad Bin Salman, dirigeant de facto de l'Arabie saoudite, revêt une grande importance. Il signale la volonté des deux parties de coopérer, ce qui pourrait être le précurseur de nouveaux accords politiques et économiques dans la région, fondés sur la collaboration plutôt que sur la confrontation.

* Abdel Bari Atwan est le rédacteur en chef du journal numérique Rai al-Yaoum. Il est l'auteur de L'histoire secrète d'al-Qaïda, de ses mémoires, A Country of Words, et d'Al-Qaïda : la nouvelle génération. Vous pouvez le suivre sur Twitter : @abdelbariatwan

VENTS, INONDATIONS...

La tempête Béryl frappe le sud des États-Unis

Après avoir traversé les Caraïbes, la tempête Béryl a touché lundi le Texas, charriant de fortes pluies qui ont provoqué inondations et coupures massives de courant et causé la mort d'au moins cinq personnes dans le sud des États-Unis.

Quatre personnes sont décédées dans la région de Houston, selon le maire de cette grande ville du sud du Texas et la police locale.

Un employé de la police municipale est notamment décédé dans les inondations alors qu'il cherchait à se rendre à son travail, a détaillé le maire John Whitmire, précisant qu'une autre personne était morte dans un

incendie provoqué par la foudre.

Deux autres décès liés à des chutes d'arbres avaient été annoncés plus tôt lundi par les autorités de la région.

Plus au nord, dans le comté de Benton en Louisiane, une femme est décédée après qu'un arbre est tombé sur son domicile, a indiqué la police locale sur Facebook. Un temps classé comme ouragan, Béryl a provoqué avant son passage aux États-Unis au moins 10 décès dans les Caraïbes et au Venezuela. Lors de son passage dans les Antilles, il avait même atteint la catégorie 5 sur l'échelle Saffir-Simpson des ouragans, soit la plus élevée. Il a été rétrogradé lundi en

tempête tropicale, avec des vents qui s'affaiblissent, a indiqué le Centre américain des ouragans (NHC).

Mais le danger reste présent. Cinq tornades ont ainsi été enregistrées lundi par les services météorologiques au Texas et le NHC a notamment alerté du risque de submersion marine sur les côtes. A Houston, des arbres déracinés et des poteaux électriques barraient les routes. Des voies restaient impraticables car inondées.

Au Texas, plus de 2,4 millions de foyers et commerces restaient privés d'électricité lundi soir, selon le site poweroutage.us, et des habitants ont été évacués. Dans l'aéroport principal

de la ville, plus de 1.100 vols ont été annulés lundi selon le site FlightAware, le Centre américain des ouragans (NHC) redoutant des tornades. Le gouverneur par intérim de l'État, Dan Patrick, a appelé les Texans à rester en alerte, à écouter les autorités locales et à quitter la zone dangereuse si possible.

La Maison-Blanche a indiqué dimanche qu'elle surveillait la situation. Selon le NHC, Béryl doit se déplacer vers l'est du Texas lundi, avant de continuer sa route vers le Mississippi et l'Ohio mardi et mercredi.

R. I. / Agences

Il est temps d'ostraciser Israël aux Nations unies

Si l'Assemblée générale des Nations unies suspendait les droits et privilèges d'Israël, cela exercerait une pression bien plus forte sur son gouvernement que l'adhésion à part entière de la Palestine.

PAR MONCEF KHANE*

Lorsque, le 10 mai, l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) a voté à une écrasante majorité la résolution ES-10/23 relative à la demande d'adhésion de la Palestine, certains médias l'ont qualifiée de « soutien à la création d'un État palestinien ».

Cette confusion apparente fait suite aux discours du gouvernement américain qui confondent la création d'un État avec l'adhésion et affirment que cela nuirait aux « efforts de paix ». Ce n'est pourtant pas le cas : la résolution porte sur l'« adhésion » de la Palestine à l'ONU et non sur le « statut d'État » de la Palestine.

L'Assemblée générale des Nations unies a réglé la question du statut d'État de la Palestine à l'Onu en 2012 en lui accordant le statut d'État observateur non membre – le même statut dont bénéficiait la Suisse avant de devenir un État membre en 2002 ou dont jouit le Saint-Siège depuis 1964. La décision des États-Unis de ne pas reconnaître l'État de Palestine ou d'opposer leur veto à sa demande d'adhésion aux Nations unies au sein du Conseil de sécurité des Nations unies ne remet pas en cause le statut juridique et politique de la Palestine – un État, bien que sous occupation étrangère, reconnu par les trois quarts des 193 États membres de l'ONU et ce n'est pas fini.

Récemment, la Jamaïque, la Barbade et Trinité-et-Tobago ont aussi officiellement reconnu l'État de Palestine.

Et depuis l'adoption de la résolution ES-10/23 par 143 voix contre 9, la République d'Irlande a officiellement déclaré qu'elle reconnaît l'État de Palestine dans les semaines à venir.

La Belgique, l'Espagne, Malte et la Slovénie ont également fait des déclarations récentes dans ce sens.



La question de l'adhésion à part entière de la Palestine à l'Onu, qui reste tributaire du veto des États-Unis au sein de l'Assemblée générale des Nations unies, joue en réalité le rôle d'un écran de fumée qui cache une question bien plus importante et bien plus grave : le statut d'Israël aux Nations unies.

Lorsque la pression internationale s'est accentuée sur l'Afrique du Sud de l'apartheid, à l'Onu, sous l'effet de la montée en puissance politique du Sud et de l'Afrique en particulier, l'Assemblée générale des Nations unies a réagi.

Elle a créé un centre contre l'apartheid et lancé des campagnes internationales de boycott du régime d'apartheid dans les domaines sportif, culturel, économique et politique, ce qui a permis d'exercer une pression non seulement sur le régime raciste d'Afrique du Sud, mais aussi sur ses alliés, y compris Israël. En 1974, le président de l'AGNU, Abdelaziz Bouteflika, alors ministre des affaires étrangères de l'Algérie, a pris une décision historique : il a suspendu la participation de l'Afrique du Sud à l'Onu, la privant de ses droits et privilèges en tant qu'État membre.

Elle ne pouvait plus siéger, s'exprimer ou voter à l'Assemblée générale et dans d'autres organes de l'Onu.

Ce que l'on a appelé la « décision Bouteflika » était sans précédent dans les annales de l'Onu. Elle faisait suite au veto opposé par les États-Unis, le Royaume-Uni et la France à une initiative de pays africains visant à expulser l'Afrique du Sud de l'organisation, conformément à l'article 6 de la Charte des Nations unies, qui stipule ce qui suit « Un membre des Nations unies qui a violé de manière persistante les principes contenus dans la présente Charte peut être expulsé de l'Organisation par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité ». Les États-Unis, soutenus par le Royaume-Uni et d'autres pays, ont contesté la décision Bouteflika à l'AGNU – et elle a été confirmée par 91 voix contre 22, les Nations unies comptant 133 États membres à l'époque. La décision portait sur les accréditations de la délégation sud-africaine qu'elle suspendait ; elle ne suspendait ni n'expulsait l'Afrique du Sud en tant qu'État membre, ce qui nécessite une autorisation du Conseil de sécurité. Étant donné qu'Israël a, de l'avis général, constamment

violé non seulement les principes généraux inscrits dans la Charte des Nations unies, mais aussi d'innombrables résolutions de l'Assemblée générale et des résolutions contraignantes du Conseil de sécurité, une action au titre de l'article 6 pourrait être envisagée. Mais la réalpolitik suggère que ce serait une voie sans issue, au moins jusqu'à ce que les États-Unis décident de retirer leur « dôme de fer diplomatique » protégeant leur allié. L'arrêt Bouteflika propose une autre voie.

Maintenant que la Cour internationale de justice (CIJ) a statué que les atrocités commises contre la population de Gaza pouvaient être assimilées à un génocide et qu'elle a émis un certain nombre d'ordonnances provisoires dont le gouvernement du Premier ministre Benjamin Netanyahu s'est moqué, l'Assemblée générale des Nations unies devrait sérieusement se demander si elle n'a pas déjà trop tardé à suspendre la participation de la délégation israélienne.

La délégation israélienne à l'Onu a déjà démontré son manque de respect flagrant pour l'organisation à de nombreuses reprises. Après le vote du 10 mai, par exemple, son ambassadeur a déchiqueté, de

manière théâtrale et grotesque, un exemplaire de la Charte des Nations unies depuis la tribune de l'AGNU, en criant « honte à vous » aux délégations présentes.

Il est important de rappeler que l'Afrique du Sud de l'apartheid a changé de cap parce qu'elle est devenue un régime paria, rejeté de tous. L'arrêt Bouteflika a joué un grand rôle de ce processus.

De la même manière, priver Israël des droits et privilèges que lui confère l'Onu augmenterait significativement la pression sur le régime de Tel-Aviv pour qu'il change de cap.

Ostraciser Israël a beaucoup plus de chance d'améliorer les perspectives de paix qu'une adhésion symbolique de l'État de Palestine à l'Onu.

M. K.

* Moncef Khane est un ancien fonctionnaire des Nations unies qui a été directeur politique du bureau de l'envoyé spécial conjoint pour la Syrie (2012-2014), officier de liaison avec le Parti du Kampuchea démocratique (Khmer rouge) (1992-1993) et membre du cabinet du secrétaire général Kofi Annan.

DJAMEL SEDJATI :

« Je sais que je peux faire encore mieux à Paris »

Le demi-fondiste algérien Djamel Sedjati, vainqueur de la course du 800 mètres au Meeting de Paris, disputée dimanche pour le compte de la huitième étape de la Ligue de Diamant 2024 d'athlétisme, a indiqué mardi qu'il pourrait faire encore mieux aux Jeux Olympiques 2024 de Paris (26 juillet-11 août 2024).

« Je suis satisfait de ma course et je prépare maintenant Monaco la semaine prochaine. Je suis confiant et je vais me préparer sereinement pour les Jeux olympiques de Paris dans les semaines à venir. Je sais que je peux faire encore mieux là-bas », a déclaré Sedjati au site sportif spécialisé AthléticsAfrica.

Réalisant la troisième meilleure performance mondiale de tous les temps avec un chrono de 1:41.56, Sedjati a établi par la même occasion un nouveau record national.

L'ancien (1:42.61) était détenu par Taoufik Makhloufi depuis l'été 2016.

"Je pense que ce résultat est le fruit d'un long et rude processus de préparation sous la conduite de mon entraîneur Amar Benida que je ne cesse de le remercier pour tout le travail qu'il a fait avec moi. Maintenant, place à la préparation spécifique pour le grand rendez-vous olympique de Paris et pourquoi pas



arracher la médaille d'or", a-t-il ajouté. Le natif de Tiaret (24 ans) s'alignera vendredi (19h23 heure algérienne) sur le 800 mètres du Meeting de Monaco, pour le compte de la neuvième étape de la Ligue de Diamant, une manière de confirmer une nouvelle fois son grand potentiel sur cette distance.

Sedjati sera opposé à de redoutables adversaires à Monaco, notamment le Kenyan Emmanuel Wanyoni, le Français Gabriel Tual ou même le champion du monde canadien Marco Arop.

Pour rappel, les demi-fondistes Taoufik Makhloufi, Aïssa Djahir Saïd-Guerni, Slimane Moula et Djamel Sedjati sont les seuls à être descendus en dessous de 1.44 dans l'histoire de l'athlétisme algérien.

Les deux autres demi-fondistes algériens qualifiés au 800 mètres des prochains JO, Slimane Moula et Mohamed Ali Gouaned, abordent eux aussi la dernière phase de leur préparation avant de rallier Paris, mais ils ont choisi de faire l'impasse sur cette étape monégasque de la Ligue de Diamant.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2024-2025

Les clubs algériens fixés jeudi sur leurs adversaires

Les clubs algériens engagés dans les compétitions africaines interclubs 2024-2025 seront fixés ce jeudi sur leurs adversaires des deux premiers tours préliminaires des épreuves.

Les 4 clubs algériens, le MCA, le CRB, le CSC et l'USMA, connaîtront leurs adversaires à l'issue du tirage au sort prévu au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire (Egypte) à partir de 12h00 (algériennes), a indiqué hier le site égyptien sportif Yallakora. En Ligue des champions, l'Algérie sera représentée par le MC Alger, champion d'Algérie 2024, et le CR Belouizdad, 2e au classement final de la saison de Ligue 1 Mobilis (2023-2024). La CAF a décidé d'exempter cinq clubs, les mieux classés, du 1er tour préliminaire de la Ligue des champions, il s'agit d'Al-Ahly du Caire (tenant du titre), de l'ES Tunis (Tunisie), de Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), du TP Mazembe (RD Congo), et de Pédro Atlético (Angola).

Si le Chabab commence à prendre goût à cette prestigieuse compétition, où il s'apprête à participer pour la cinquième fois de rang (record absolu), le « Doyen » retrouve la C1 quatre années après sa dernière participation. En Coupe de la Confédération, le CS Constantine, 3e au classement final du précédent exercice, et l'USM Alger, 4e, seront en lice. Le tirage au sort sera effectué au siège de la CAF, tout d'abord avec la Coupe de la Confédération et ensuite la Ligue des Champions. Le 1er tour préliminaire des deux compétitions se jouera entre le 16 et le 25 août 2024, alors que le 2e tour préliminaire, avant la phase de poules est fixé du 13 au 22 septembre 2024.

SALAIRES ASTRONOMIQUES DE CHETTI ET DRAOUI À L'USMA ET AU MCA

La toile s'enflamme

De retour en Algérie pour rebondir, Ilyes Chetti et Zakaria Draoui se sont engagés respectivement avec l'USMA et au MCA. Mais leurs salaires astronomiques enflamment la toile.

Il y a quelques semaines, Ilyes Chetti et Zakaria Draoui ont résilié leur contrat avec le Wydad Casablanca. En manque d'offres de l'étranger, ils ont décidé de revenir en championnat national pour relancer leur carrière, en s'engageant respectivement avec l'USMA et au MCA. Convoités par les grosses cylindrées du championnat, les deux joueurs ont suscité les courtisans à faire la surenchère. Et comme il fallait s'y attendre, ils ont tous les deux fini par opter pour le mieux offrant. Le moins que l'on puisse dire, ils ont eu droit à des salaires astronomiques, peut-être les plus élevés dans l'histoire du football algérien.

Chetti, un salaire de 700 millions pour pas moins de 50 matchs en 2 saisons !

Commencant par Ilyes Chetti. Selon une source crédible, il a signé à l'USMA pour un salaire mensuel de 700 millions (environ 50.000 euros). Il s'est mis d'accord avec les responsables du club de Soustara pour que ces derniers se chargent du paiement de la dette qu'il doit à son ex-club, le SCO Angers, d'une valeur de 150.000 euros. Un salaire faramineux, faut-il le dire. Certes, c'est un joueur international et une valeur sûre. Mais ce

qu'il faut savoir, c'est qu'il n'a pas dépassé la barre de 50 matchs en deux ans. Il aura raté ses derniers passages à Angers et au WAC, reste à savoir s'il pourra rebondir à l'USMA à partir de la saison prochaine.

Concernant Zakaria Draoui, on peut dire qu'il est le joueur le plus cher du championnat. En effet, il va percevoir un salaire

de 800 millions au Mouloudia (environ 55.000 euros), dépassant même Youcef Belaïli (700 millions).

Draoui, même pas international A mais dépasse Belaïli !

Certes, il a fait une saison exceptionnelle au Wydad Casablanca. Mais il n'est même pas un international A pour mériter un tel

gros salaire. Par ailleurs, le néo-international algérien, Mohamed-Amine Madani, a eu droit lui également à un salaire faramineux avec sa nouvelle équipe, la JS Kabylie.

Selon des indiscrétions, il s'est engagé avec le club phare de la Kabylie pour une mensualité de 450 millions (environ 30.000 euros).

BELAÏLI COÛTE CHER AU MOULODIA Va-t-il quitter le club ?

Et si Youcef Belaïli quittait le MC Alger ? Une éventualité qui n'est pas à écarter. Ses privilèges financiers pourraient pousser le président du Mouloudia à lui accorder un bon de sortie cet été.

L'année passée, Youcef Belaïli était revenu en championnat algérien, en optant pour le MC Alger. Il aura réalisé une première saison remarquable, en étant l'un des grands artisans de la consécration de son équipe du titre du championnat.

Mais le quotidien arabophone « El-Khabar » vient de lâcher une bombe à propos de l'avenir du joueur. En effet, il révèle que l'attaquant international est plus que jamais

proche d'un départ cet été. Il a fait ses adieux à ses coéquipiers dans le vestiaire, après la finale de la Coupe d'Algérie face au CRB, de quoi alimenter davantage les spéculations sur son avenir.

Selon la même source, les privilèges financiers du joueur demeurent « un fardeau » sur le président du Mouloudia Hakim Hadj-Redjem. Le gros salaire mensuel de 700 millions du joueur et d'autres avantages financiers ainsi que le paiement de l'amende suite au litige qui l'opposait à son ex-club Al-Ahli Saudi ont fait piler les caisses du club.

L'autre détail qui pourrait pousser Belaïli vers la porte de sortie, c'est parce qu'il aura

droit à réclamer une revalorisation salariale après avoir décroché le titre du championnat avec le Mouloudia, comme convenu entre les deux parties lors de la signature du contrat l'année passée. Hadj-Redjem sait que le joueur va réclamer une augmentation, pouvant aller jusqu'à 1 milliard de centimes par mois.

Belaïli de retour à l'ES Tunis ?

Selon toujours « El-Khabar », Hakim Hadj-Redjem ne serait pas contre l'idée d'accorder un bon de sortie à Youcef Belaïli, à une année de la fin de son contrat, d'autant plus que la relation entre les deux hommes s'est détériorée

depuis la prolongation du contrat de l'entraîneur Patrice Beaumelle.

D'ailleurs, le président du Mouloudia a commencé à chercher son successeur et c'est à Tayeb Meziane, qui est libre après avoir quitté le Club Africain, qu'il a jeté son dévolu.

La même source révèle également que Belaïli serait proche d'un retour à l'Espérance de Tunis.

Un contact a été établi entre les deux parties, via un intermédiaire. Si le joueur veut fuir le championnat national, c'est aussi en raison de la pression qu'il subit dans les différents stades en Algérie, vu son statut de superstar.

ANNE ROUMANOFF :
TOUT VA PRESQUE BIEN, BOBINO 2022



20h25

TMC

Entre la crise sanitaire, les conflits mondiaux et les joutes politiques, la période actuelle comporte son lot de troubles. L'humoriste dresse un constat impitoyable de notre société contemporaine et tente de remonter le moral des spectateurs en s'amusant des incongruités et des incertitudes de notre époque. Dans son style singulier, Anne Roumanoff rappelle que tout ne va pas si mal, que ce soit pour les femmes divorcées, les salariés en télétravail, les influenceuses ou bien encore les voyantes.

PAUL MIRABEL : ZÈBRE



20h10

CANAL+

Dans son premier one-man-show, Paul Mirabel promène la silhouette faussement dégingandée du personnage anxieux et nonchalant qu'il a créé lors de ses premiers stand-ups. L'humoriste originaire de Montpellier décline ainsi les mésaventures de ce jeune homme qui l'a fait connaître en 2019 avec le sketch "Je me suis fait racketter". Un premier essai qui a fait mouche notamment au festival de l'humour de Montreux, mais également sur le Net puisque Paul Mirabel a été le premier humoriste français à dépasser les 10 millions de vues...

UN SI GRAND SOLEIL



20h10

•2

Toujours bouleversé par les révélations liées à son père, Achille se mure dans le silence et la solitude. Certaines découvertes liées à son introspection le laissent désespéré. Aurélie tente de gagner sa confiance pour le faire sortir de son mutisme. Pour d'autres, c'est la période du bac qui approche, mais les révisions semblent bien loin. Bientôt, le labeur laisse la place aux romances estivales... Pour leur part, Claire et Florent tentent de sauver leur couple, mais la situation semble leur échapper. Becker met en garde Florent contre son implication croissante auprès de Stéphanie.

JOSÉPHINE S'ARRONDIT



20h10

•3

Alors que Joséphine a trouvé son homme parfait non-fumeur, bon cuisinier qui aime les chats, son existence parfaite est bouleversée lorsqu'elle découvre qu'elle est enceinte. Tout un tas d'épreuves se dressent devant elle : de nouvelles responsabilités, sa soeur dépressive qui habite chez elle depuis deux ans, trouver un travail, garder son mec, ne pas se fâcher avec ses amis.
Pour son premier film en tant que réalisatrice, Marilou Berry signe une suite aussi enlevée que divertissante.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

MOI, TONYA



19h55

arte

De nos jours, un journaliste rencontre Tonya Harding, son ancien mari, Jeff Gillooly, et la mère de la jeune femme, LaVona Golden. Alors que l'affaire de l'agression de sa rivale Nancy Kerrigan, 20 ans plus tôt, est restée célèbre, la patineuse se souvient de son enfance peu conventionnelle dans une famille très modeste. Entraînée dès son plus jeune âge par sa mère au langage fleuri et au tempérament d'acier, Tonya est vite devenue une patineuse de talent. Elle raconte notamment comment elle a appris à se battre dès son plus jeune âge.

LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE



20h05

•5

En République démocratique du Congo, dans le Sud-Kivu, il en faut du courage pour sillonner les pistes de cette région abandonnée par l'Etat. Pour avancer il faut savoir construire des ponts en quelques heures. Des villes comme Shabunda sont presque coupées du monde. Les approvisionner est un voyage sans fin. Même les vieux camions militaires n'arrivent pas à les atteindre. Le moindre kilomètre est une épopée. Dans ce pays, le système D est devenu roi. Et pourtant si en surface la pauvreté est partout, les sous-sols du Sud-Kivu regorgent de minerais précieux.

LE TRANSPORTEUR DOUBLE JEU



20h10

N2J

Frank livre une jeune hackeuse asociale à un trader qui a besoin de faire quelques modifications sur ses comptes bancaires. Sa mission accomplie, Frank est victime d'un chantage : retrouver la hackeuse pour la livrer ailleurs ou bien Carla, qui vient d'être kidnappée, sera tuée. Il découvre alors que des membres corrompus de la DCRI sont mêlés à l'affaire et fait appel à Tarconi et Juliette pour l'aider à sauver Carla et la jeune hackeuse. Mais la DCRI semble avoir toujours un coup d'avance sur Frank...

CASTLE PANDORE



20h05

Chérie 25

Alors que le docteur Blakely a été abattu sous leurs yeux et qu'ils sont pris au piège d'une voiture qui coule dans la mer, Castle et Beckett s'en sortent in extremis. Esposito et Ryan les rejoignent sur le port et tentent en vain d'en apprendre davantage sur l'opération Pandora. Ayant appris qu'ils avaient poursuivi leurs recherches sans la tenir informée, Sophia écarte officiellement Castle et Kate de l'affaire. Ces derniers échappent à un nouveau piège, grâce à l'intervention de Thomas Cage.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:42
Dohr	12:53
Asr	16:43
Maghreb	20:07
Icha	21:50

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX ABORDÉS AU CLUB DE PRESSE D'OOREDOO



Ooredoo poursuit son cycle de formations au profit des journalistes algériens et organise dans le cadre des activités de son Club de Presse, la 79e session de formation sous le thème : « La protection des données à caractère personnel ». Cette session de formation, organisée hier au niveau de son siège sis à Ouled Fayet à Alger, a été dispensée par Tadjeddine Bachir, consultant en protection des données et expert en transformation digitale. Saisissant cette occasion, Ramdane Djezairi, Directeur des Affaires Corporatives à Ooredoo, a ouvert cette nouvelle session par un rappel sur la 17ème édition du concours journalistique Media Star, dont le dernier délai pour la soumission des candidatures a été prolongé jusqu'au jeudi 29 août 2024, il a

aussi évoqué le concours « l'Etoile Montante » dédié aux étudiants de la Faculté des Sciences de l'Information et de la Communication ainsi que ceux de l'Ecole Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information d'Alger.

M. Tadjeddine a entamé sa présentation par une introduction à la protection des données à caractère personnel en Algérie, expliquant notamment les objectifs de cette loi et évoquant les missions de l'Autorité Nationale de Protection des Données Personnelles (ANPDP). Il a ensuite abordé les principes fondamentaux de la protection des données à caractère personnel ainsi que les droits accordés aux personnes par la loi concernant leurs données. Avant de conclure la

formation, l'orateur a détaillé les processus à suivre pour se conformer aux dispositions de la loi 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des données à caractère personnel. Cela inclut notamment la cartographie des traitements, la collecte du consentement des personnes lorsque nécessaire, l'exercice du droit d'information, la sensibilisation des employés, ainsi que la mise en place du registre des demandes de droits et celui des violations de données personnelles.

Il convient de noter que la loi 18-07 relative à la protection des données personnelles, entrée en vigueur en août 2023, impose aux entités traitant des données à caractère personnel de se conformer à certaines obligations, sous peine de sanctions administratives et pénales sévères.

UNE MÈRE RETROUVÉE PENDUE, SES DEUX FILLES EN ÉTAT DE DÉCOMPOSITION DJELFA SOUS LE CHOC

Une macabre découverte a bouleversé les habitants de la Cité Boutrifis (Djelfa), ce lundi matin. Les corps sans vie d'une femme et de ses deux filles ont été retrouvés à leur domicile dans un état de décomposition avancée. C'est un proche de la famille, inquiet de ne plus avoir de nouvelles depuis plusieurs jours, qui a donné l'alerte. En se rendant au domicile, il a fait la macabre découverte : la mère, âgée d'une cinquantaine d'années, gisait pen-

due, tandis que ses filles, âgées de 18 et 25 ans, portaient des traces de coups violents. Alertés, les services de sécurité et le procureur de la République se sont rendus sur place et ont directement ventilé la maison en raison de la possibilité d'une fuite de gaz de ville. Les corps ont été transférés à la morgue de l'hôpital de la ville. Les investigations sont en cours pour déterminer les circonstances exactes de ce drame familial. Les habitants du quartier

sont sous le choc. Personne ne comprend comment une telle tragédie a pu se produire. Pour l'heure, les causes du décès des trois femmes restent floues. Bien que la piste du suicide soit envisagée pour la mère, aucune hypothèse n'a encore été avancée pour les filles. Les autopsies pratiquées sur les corps devraient apporter des éléments de réponse dans les prochains jours. En attendant les résultats de l'enquête, de nombreuses questions demeurent sans réponse :

- La mère s'est-elle réellement suicidée ?
- Comment expliquer les traces de coups sur les corps des deux filles ?
- Ce drame est-il lié à un règlement de comptes ?
- Est-ce un vol qui a mal tourné ?

Au moment où les Algériens ne se sont pas encore remis du choc de l'assassinat prémédité d'une grand-mère et de ses deux petits-fils dans leur propre appartement à Annaba, voici qu'un nouveau drame familial vient plonger la communauté dans le désarroi.

À peine une semaine d'intervalle, le drame a frappé deux familles dans l'intimité de leur foyer.



LAGHOUAT

Une importante quantité de capsules psychotropes saisies par la Douane

Une lutte sans relâche est menée par nos services de sécurité dans la lutte contre toute forme de criminalité, contrebande et trafic des stupéfiants. Les services des Douanes algériennes ne sont pas en reste. Mobilisés jour et nuit, ces derniers sont sur tous les fronts. La Direction générale des Douanes (DGD) a, en effet, annoncé hier, dans un communiqué la saisie par les éléments de la brigade polyvalente de la direction régionale de Laghouat de 10.500 capsules psychotropes sur le point d'être commercialisées.

« Lors de cette opération, un véhicule touristique a été saisi alors que ses occupants (trois individus) ont été arrêtés et déférés devant les juridictions compétentes », lit-on dans un communiqué de la DGD.

Cette opération « témoigne des efforts considérables et de la coordination étroite entre les services et les unités opérationnelles des institutions sécuritaires de l'État dans la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, en particulier la contrebande et le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes », conclut le communiqué.

MOSTAGANEM

Une station-service ravagée par un incendie

Les services de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem sont intervenus hier à 11h10 pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans une station-service.

Les mêmes services ont expliqué que l'incendie s'est déclaré à l'intérieur du réservoir de gaz liquéfié de la station-service Meghalet Bendhiba, dans la commune et daïra de Massera.

La même source d'information a également confirmé que l'incendie, qui n'a fait aucune victime humaine, est toujours en cours d'extinction.